



SITUATION ET AVENIR de l'AFPA

Préparées sous l'autorité de Bercy, les annonces faites par la direction générale de l'AFPA lors du CA et du CCE du 18 octobre dernier sont violentes et inacceptables. De plus, le contenu du « Plan » proposé, qualifié de « sauvegarde de l'emploi », repose sur une vision technocratique et une logique purement budgétaire de « réduction des charges » conduisant ses auteurs à la fermeture de 38 centres (sur 150), mais également à la suppression de 1541 emplois sur un effectif de 6483 salariés CDI au 1^{er} juin 2018.

Forte de son expérience et du savoir-faire de ses salariés, l'AFPA mérite mieux que ce mauvais plan de mise à mort programmée. Des solutions existent tant au niveau national que des Régions pour assurer l'avenir de l'AFPA.

Cette attaque frontale à l'encontre du 1^{er} organisme de Formation Professionnelle de notre pays s'inscrit dans un contexte particulier, celui d'une profonde remise en cause de notre système de Formation Professionnelle portée par la ministre du travail.

Dans notre région, 5 centres seraient appelés à fermer : Romilly, Reims, Thionville –Yutz, Faulquemont et Soultz-sous-Forêts, soit 1/4 des centres AFPA. Le centre de Remiremont serait aussi en voie de disparition puisque son effectif passerait de 15 salariés à seulement 3 formateurs « Bois ». Ces fermetures programmées s'accompagneraient également de la suppression de 193 emplois (sur un effectif de 661 CDI).

Une telle attaque pose question dans la seconde région industrielle de France au regard des enjeux que nous devons affronter en termes de transition énergétique, écologique, numérique, dans un environnement de fortes mutations technologiques et de bouleversements importants du contenu et de l'organisation du travail.

Faire face à de tels enjeux réclame la mise en place d'une réelle ambition régionale en matière de Formation Professionnelle en lien étroit avec une véritable politique de reconquête industrielle.

Pour la CGT, il est en effet essentiel d'engager une démarche novatrice et sans précédents d'élévation du niveau de compétence et de qualification de la population active de notre Territoire.

Cette politique doit s'appuyer sur les compétences que la loi donne à notre Région, ainsi qu'à toutes les Régions de France, en matière de Formation Professionnelle.

Dans ce contexte, l'AFPA chargée de par la loi **d'une mission nationale de service public** représente un véritable atout. Dotée d'un savoir-faire et de compétences reconnus, elle doit participer activement à la mise en œuvre de cette politique régionale innovante.

La CGT appelle les salariés de l'AFPA en Grand Est à se mobiliser pleinement pour la défense de leur emploi, de leur outil de travail et à refuser toute fermeture de centre au regard de leur importance pour nos territoires.

Devant l'urgence de la situation, la CGT demande l'organisation d'une table ronde réunissant, à l'initiative du préfet de Région, l'ensemble des acteurs concernés afin de trouver des solutions permettant le maintien et le développement de l'AFPA en Grand Est.

Nancy le 31 octobre 2018.